

# Fiche de données de Sécurité

**Produit:** JD SPEEDBALL ORIGINAL Page: 1/7  
FDS N°:diver-831 Version du : 2009-08-25

## 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- **NOM DU PRODUIT :** JD SPEEDBALL ORIGINAL  
- **REFERENCE :** 831  
- **FOURNISSEUR :** JohnsonDiversey  
9-11, avenue du Val de Fontenay  
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex  
- **Téléphone / Fax :** 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11  
- **E-mail / Site internet :**  
- **Numéro d'appel d'urgence :** 01 45 42 59 59  
- **Informations complémentaires - Type d'utilisation :**  
Nettoyant très puissant en pulvérisateur, pour les surfaces.  
**E-mail :** FDSinfo-FR@johnsondiversey.com  
**E-mail :** FDSinfo-FR@diversey.com

## 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- CORROSIF  
R35: provoque de graves brûlures  
Le produit est classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la Directive CE en vigueur de classification pour les préparations.

## 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Préparation liquide alcaline.  
**Constituants contribuant aux dangers :**  
CAS N°111-76-2 2-butoxyéthanol - Xn,Xi; R20/21/22-36/38 5-15%  
EINECS 203-905-0  
CAS N°141-43-5 2-aminoéthanol - C,Xn; R20/21/22-34 < 5%  
EINECS 205-483-3  
CAS N°64425-86-1 Alcool alkyl éthoxylé - Xn,Xi,N; R22-41-50 < 5%  
EINECS polymère  
Indications complémentaires:  
Le libellé des phrases de risque est mentionné dans le chapitre 16.

## 4 - PREMIERS SECOURS

- - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un spécialiste.  
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:  
Enlever tout vêtement contaminé. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de lésions, consulter un médecin.  
- EN CAS D'INGESTION:  
Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48.  
- EN CAS D'INHALATION :  
Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Si des difficultés respiratoires surviennent consulter un médecin.

# Fiche de données de Sécurité

**Produit:** JD SPEEDBALL ORIGINAL Page: 2/7  
FDS N°:diver-831 Version du : 2009-08-25

## 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**- Moyens d'extinction :** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.  
Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

## 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**- Précautions individuelles :** Port d'un vêtement de protection, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

**- Précautions pour la protection de l'environnement :**  
Ne pas rejeter le produit pur.  
Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur.

**- Méthodes de nettoyage :** Endiguer et absorber sur support inerte.  
Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre agréé.  
Eliminer les résidus à grande eau.

## 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

**MANIPULATION :** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Manipuler en évitant les projections.  
Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les aérosols.

**STOCKAGE :** Conserver le produit dans son emballage d'origine, fermé.  
Ne pas stocker près des acides.  
La température de stockage doit être comprise entre +6°C minimum et +40°C maximum.  
Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

## 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**-** COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:  
CAS N°111-76-2 2-butoxyéthanol (5-15%): VLE (France)=147.6 mg/m3, 30ppm  
VME (France)=9.8 mg/m3, 2ppm  
CAS N°141-43-5 2-aminoéthanol (<5%): VME (France)=8mg/m3, 3ppm  
EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:  
Protection respiratoire: non nécessaire. Cependant l'inhalation d'aérosols doit être évitée.  
Protection des mains: gants de protection résistants aux produits chimiques en caoutchouc de type butyl ou nitrile (EN374, catégorie III).  
Protection des yeux: appareil de protection des yeux/du visage.

## 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect :** Liquide limpide vert, légèrement parfumé.

**PH :** produit pur: > 12.5

**Température de changement d'état :**  
non déterminée.

**Point éclair :** non applicable

# Fiche de données de Sécurité

**Produit:** JD SPEEDBALL ORIGINAL Page: 3/7  
FDS N°:diver-831 Version du : 2009-08-25

## Caractéristiques d'explosivité :

non explosif

**Densité :** à 20°C : 1.01 g/cm3

**Solubilité :** Miscible à l'eau.

## Information complémentaire :

### 10 - STABILITE ET REACTIVITE

- Pas de décomposition en cas d'usage conforme.  
Réaction exothermique avec les acides.  
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) comprise entre 200 et 2000 mg/kg.  
Cette valeur n'a pas de réelle signification en comparaison de la nature corrosive du produit.  
EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:  
- peau: provoque de fortes brûlures  
- yeux: provoque de fortes brûlures  
- inhalation: fortement irritant, peut provoquer des oedèmes pulmonaires  
- ingestion: provoque de fortes brûlures. L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.  
Indications toxicologiques complémentaires: selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: CORROSIF

### 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Le produit ne doit pas être rejeté dans les eaux usées et les égouts sans dilution ou neutralisation.  
Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

### 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.  
Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.  
Nomenclature déchets: 20 01 15 alcalins

### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- DESIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:  
ADR/RID:  
UN 2491, ETHANOLAMINE EN SOLUTION, 8, III  
IMDG:  
ETHANOLAMINE EN SOLUTION, 8, UN 2491, III  
AUTRES INFORMATIONS:  
Classe 8 matières corrosives - Code danger 8  
IMDG: Fiche de sécurité: F-A,S-B - Polluant marin: Non  
La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantité limitée.

# Fiche de données de Sécurité

**Produit:** JD SPEEDBALL ORIGINAL Page: 4/7  
FDS N°:diver-831 Version du : 2009-08-25

## 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Marquage selon les Directives CE: le produit est classé et identifié suivant les Directives CE relatives à la classification et l'étiquetage des produits dangereux.  
Ingrédient(s) responsable(s) de la classification: 2-aminoethanol  
Symbole : C, CORROSIF  
Phrases R : R35  
Phrases S : S23-26-28-36/37/39-45-51  
Références réglementaires françaises:  
-Arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité et transposant la directive 2001/58/CE.  
-Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits peuvent être consultées et/ou obtenues sur Internet:www.diese-fds.com.  
-MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient des substances (glycol et monoéthanolamine) inscrites respectivement aux tableau N°84 et 49, 49bis.

## 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Règlement CE N° 648/2004 :

-

CONCENTRATION en %	< 5	5 à <15	15 à <30	30 & +
Agents de surface non ioniques	X			
EDTA et sels	X			

-

PARFUMS	PRESENCE
---------	----------

- Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.  
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.  
Ref. France: FDS831- Vers.1 (25/08/2009)  
Ref.Internat. MSDS7200; Vers.1 (27/02/2009) - Code formule: FABBM08W50

# Fiche de données de Sécurité

---

**Produit:** JD SPEEDBALL ORIGINAL Page: 5/7

FDS N°:diver-831

Version du : 2009-08-25

---

**ANNEXE**

# Fiche de données de Sécurité

Produit:

JD SPEEDBALL ORIGINAL

Page: 6/7

FDS N°:diver-831

Version du : 2009-08-25

## Liste des phrases R :

(AFISE 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.  
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.  
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.  
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.  
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.  
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.  
R 7 : Peut provoquer un incendie.  
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.  
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.  
R 10: Inflammable.  
R 11: Facilement inflammable.  
R 12: Extrêmement inflammable.  
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.  
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.  
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.  
R 17: Spontanément inflammable à l'air.  
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur \_ air inflammable/explosif.  
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.  
R 20: Nocif par inhalation.  
R 21: Nocif par contact avec la peau.  
R 22: Nocif en cas d'ingestion.  
R 23: Toxique par inhalation.  
R 24: Toxique par contact avec la peau.  
R 25: Toxique en cas d'ingestion.  
R 26: Très toxique par inhalation.  
R 27: Très toxique par contact avec la peau.  
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.  
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.  
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.  
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.  
R 33: Danger d'effets cumulatifs.  
R 34: Provoque des brûlures.  
R 35: Provoque de graves brûlures.  
R 36: Irritant pour les yeux.  
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.  
R 38: Irritant pour la peau.  
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.  
R 40: Effet cancérigène suspecté \_ preuves insuffisantes  
R 41: Risque de lésions oculaires graves.  
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.  
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
R 45: Peut provoquerle cancer.  
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.  
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.  
R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.  
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.  
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.  
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R 54: Toxique pour la flore.  
R 55: Toxique pour la faune.  
.../...

# Fiche de données de Sécurité

**Produit:**

**JD SPEEDBALL ORIGINAL**

Page: 7/7

FDS N°:diver-831

Version du : 2009-08-25

**Liste des phrases R (suite) :**

- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles